



Bruxelles – Le 1^{er} avril 2014

Marion Lemesre se réjouit du bilan positif du Centre d'entreprise Dansaert

A l'occasion du vote relatif à l'octroi du subside de 96.000 € au Centre Dansaert en séance du conseil communal de ce lundi 31 mars, Marion Lemesre, Echevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, s'est réjouie des performances sans cesse croissantes du centre d'entreprise depuis sa création.

Ce centre vise, d'une part, à accompagner la création de nouvelles entreprises via le guichet d'économie locale et, d'autre part, à favoriser le développement de ces nouvelles entreprises via le centre d'entreprises.

Avec une finalité à la fois économique, sociale et urbaine, le Centre Dansaert s'inscrit pleinement dans un environnement qui soutient particulièrement les projets d'entreprises à fort contenu créatif. Les secteurs de la mode et du design par exemple sont parmi les plus représentés. « *Les 74 entreprises présentes dans le centre ont créé jusqu'à ce jour 226 emplois dont 95% à temps plein* » se félicite Marion Lemesre, également Echevine de l'Emploi de la Ville de Bruxelles.

le **Centre d'entreprise** occupe 3 emplois à temps plein administratifs et 2 emplois à temps plein techniques

Les cinq principaux secteurs d'activité sont la mode et le design, l'audiovisuel, l'architecture, la consultance et la communication. Ceux-ci représentent 57% des activités présentes au centre. Fin 2013, la durée de présence des entreprises dans le centre était de 2 ans en moyenne.

Le **Guichet d'économie locale** emploie 2 conseillères. Le nombre de personnes informées s'élève à 180 par téléphone ou par mail et 519 suite à un rendez-vous.

Parmi les 180 personnes accompagnées, 110 bénéficient d'un financement. Les secteurs d'activités principaux sont le commerce (37%), l'Horeca (16%), la mode (19%) et les services (15%)

Contact Presse : Odile Clément odile.clement@brucity.be Tél. : 0477/25.73.95